

**PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE**

**DIRECTION DU CABINET,  
DE LA SÉCURITÉ INTERIEURE  
ET DE LA PROTECTION CIVILE**

Annecy, le 5 mars 2010

Bureau des affaires générales et politiques  
Affaire suivie par M. LAMSAADI  
☎ 04 50 33 61 10  
📠 04 50 33 61 57  
✉ cabinet@haute-savoie.pref.gouv.fr

Le Préfet de la Haute-Savoie  
à

Monsieur le Président du Conseil général  
Mesdames et Messieurs les Maires

**En communication à MM. les Sous-préfets**

**Circulaire n° 2010-15**

Cette circulaire peut-être consultée sur le site Intranet :  
[www.haute-savoie.pref.gouv.fr](http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr) à la rubrique  
« circulaires préfectorales »

**OBJET :** Médaille du tourisme - promotion du 14 juillet 2010

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir, **pour le 1<sup>er</sup> avril 2010**, délai de rigueur, par l'intermédiaire des Sous-préfets (directement en ce qui concerne l'arrondissement d'Annecy), vos propositions en vue de l'attribution de la médaille du tourisme au titre de la promotion du 14 juillet 2010. **Celles reçues après cette date seront prises en compte au titre de la promotion suivante.**

Je vous rappelle que cette distinction honorifique a été instituée par décret n° 89/693 du 21 septembre 1989. Elle est destinée à récompenser les personnes qui, à titre bénévole ou dans le cadre de leurs activités professionnelles, ont contribué au développement du tourisme et des activités qui s'y rattachent, soit en France, soit à l'étranger.

Les propositions doivent mettre en valeur particulièrement, d'une part, le **bénévolat** et les actions menées en faveur du tourisme et, d'autre part, pour les professionnels du tourisme, la qualité du service qu'ils rendent dans l'exercice de leur profession. Il est en effet nécessaire de préciser la façon exemplaire dont ils accomplissent leur métier, ainsi que **l'investissement extérieur à leur activité principale**, soit dans les activités syndicales, soit dans les activités en faveur de la promotion du tourisme.

**L'exposé des activités qui motivent la proposition ne doit pas se limiter à une succession de dates, mais doit également présenter des explications détaillées qui étoffent la candidature.**

La médaille du tourisme comprend trois échelons : médaille de bronze, médaille d'argent et médaille d'or.

Les conditions d'attribution de cette médaille sont les suivantes :

- à la médaille de bronze pour 20 années de services
- à la médaille d'argent pour 25 années de services
- à la médaille d'or pour 35 années de services.

#### **Médaille de bronze**

- être âgé de 30 ans au moins
- jouir de ses droits civils
- justifier d'au moins 12 ans de services rendus à la cause du tourisme.

#### **Médaille d'argent et d'or**

- être titulaire de l'échelon précédent depuis au moins 5 ans.

Conformément à l'article 8 du décret du 21 septembre 1989, il ne peut être fait aucune proposition en faveur du titulaire d'un grade ou d'une dignité dans l'un des deux ordres nationaux.

Par ailleurs, les étrangers peuvent se voir attribuer également la médaille du tourisme s'ils ont rendu des services particulièrement appréciés à la cause du tourisme français.

Il existe deux promotions par an, l'une au 1<sup>er</sup> janvier, l'autre au 14 juillet.

Les dossiers sont alors transmis à l'agrément d'une commission ministérielle.

Je vous saurais gré de veiller à ce qu'un soin tout particulier soit apporté à la présentation des dossiers de candidatures, dont vous trouverez ci-joint un modèle.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Le Préfet

Jean-Luc VIDELAINE

**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE LA CONSOMMATION ET DU TOURISME**

**DIRECTION DU TOURISME**

-----

**MÉDAILLE DU TOURISME**

**DEPARTEMENT : HAUTE-SAVOIE**

**ANNEE DE PRESENTATION : 2010**

***Proposition***

***Pour une médaille de***

***Bronze***

***Argent  
(1)***

***Or***

***Il est rappelé que, conformément à l'article 8 du décret du 21 septembre 1989, il ne peut être fait aucune proposition en faveur du titulaire d'un grade ou d'une dignité dans l'un des deux ordres nationaux.***

***NOM et PRENOM usuel\* :***

***DATE ET LIEU DE NAISSANCE :***

***PROFESSION :***

***DOMICILE ACTUEL :***

***NATIONALITE :***

***DISTINCTIONS DEJA OBTENUES :***

***(1):Rayer la mention inutile***

***\* Joindre la copie d'une pièce d'identité***

**EXPOSE DES ACTIVITES QUI MOTIVENT LA PROPOSITION :**  
(Nombre d'années au service du tourisme :            )

**Titres acquis dans le domaine du tourisme**

**TITRES EXCEPTIONNELS :**  
(à remplir obligatoirement dans le cadre d'une présentation directe pour la médaille d'Argent ou la médaille d'Or) :